

**ENTRE VISION PROGRESSIVE ET ENJEUX PROFESSIONNELS, L'INVENTION ARCHITECTURALE CHEZ
LOUIS AUGUSTE BOILEAU (1849-1853)**

Laurent Koetz

Parmi les nombreux écrits de Louis Auguste Boileau (1812-1896), les textes rédigés vers 1850 témoignent particulièrement d'une réflexion sur l'invention, question qui ne cessera de préoccuper l'architecte dans la suite de sa carrière. Le cas de Boileau mérite l'attention car son œuvre révèle une tension complexe entre sa capacité de projection imaginaire et son aptitude à faire face aux réalités de la profession. Déjà en 1867, l'article du *Grand Larousse* remarque que l'œuvre novatrice de l'architecte possède à la fois des aspects pratiques et théoriques¹. Boileau est en effet l'un des premiers expérimentateurs du fer dans les édifices religieux, notamment à l'église Saint-Eugène réalisée à Paris en 1854-1855. Il est également, sur un plan plus spéculatif, l'auteur d'un système inédit de composition architecturale inspirée de l'ossature ogivale. L'application de ce principe permettrait de réaliser des espaces dont l'immensité et l'élancement rivaliseraient avec les grandes constructions médiévales.

C'est en 1853 que Boileau publie les premiers résultats de ses recherches dans un ouvrage intitulé *Nouvelle forme architecturale. Exposé. Notes et appréciations*². Le sous-titre laisse entrevoir la nature hétérogène des textes réunis dans cette publication. Si certains passages se rapprochent de l'essai théorique, d'autres apparaissent plus circonstanciels : rapport de commission, correspondance, note de présentation, article de presse. Une lecture attentive du sommaire de l'ouvrage révèle que très peu de textes ont été écrits spécifiquement pour la publication. D'une certaine manière la *Nouvelle forme architecturale* s'apparente à un dossier composé de documents de natures assez diverses. Afin de redonner une unité à cet ensemble, Boileau choisit un ordre de présentation permettant de suivre aisément le développement de sa démarche. Partant de l'explication de son principe, l'architecte cherche ensuite

¹ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle. Tome deuxième*, Paris, Librairie classique Larousse, 1867, p. 876.

² Louis Auguste Boileau, *Nouvelle forme architecturale. Exposé. Notes et appréciations*, Paris, l'auteur, Gide et J. Baudry, 1853.

à faire part de l'assentiment rencontré et à répondre aux critiques, enfin il annonce la publication à venir d'un ouvrage portant sur l'interprétation de l'histoire. Suivre un tel plan impose logiquement de ne pas respecter l'ordre de datation des textes. Ces indications apportent toutefois de précieuses informations car elles permettent de reconstruire le cheminement de la pensée de Boileau et l'enchaînement de ses actions. En redonnant son sens à la chronologie, une progression se dessine : à la réflexion théorique initiale semble succéder la mise au point d'un projet architectural *in abstracto* suivi de démarches plus concrètes visant à accéder à la commande d'un édifice.

La lecture chronologiquement réordonnée de la *Nouvelle forme architecturale* offre l'opportunité de saisir la démarche complexe d'un architecte cherchant à la fois à formuler sa pensée, à asseoir sa notoriété et à développer son activité professionnelle. Revenir sur ces trois moments, situés entre 1849 et 1853, permet également de saisir les relations que Boileau entretient avec ses confrères comme avec les institutions.

Prémices d'une histoire de l'invention en architecture

Avant de devenir architecte, Boileau exerce d'abord le métier de menuisier d'art. En 1835 il ouvre une école spéciale de menuiserie sculptée où sont réalisées plusieurs pièces remarquables, en particulier le jubé de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys. Vers 1838 la rencontre avec l'architecte Louis Alexandre Piel (1808-41) lui permet de s'initier à la composition architecturale. Auteur d'un projet pour Saint-Nicolas de Nantes, Piel défend le retour à une architecture chrétienne d'inspiration gothique. Il semble également que Piel ait favorisé la découverte par Boileau des ouvrages de Philippe Joseph Benjamin Buchez. Médecin et ancien carbonariste, Buchez élabore une doctrine philosophique tentant une synthèse entre le christianisme et certains aspects du saint-simonisme. Son *Introduction à la science de l'histoire*, rééditée en 1842³, est considérée par Boileau comme un ouvrage fondamental ayant profondément influencé sa réflexion. Durant cette période Boileau développe des relations amicales avec plusieurs personnalités du cercle « buchézien », en particulier avec le publiciste Henri Robert Feugueray, avec le philosophe Auguste Ott ou encore avec le médecin physiologiste Laurent Cerise.

³ Philippe Joseph Benjamin Buchez, *Introduction à la science de l'histoire ou Science du développement de l'humanité*, Paris, Paulin, 1833. Seconde édition remaniée : Paris, Guillaumin, 1842.

Ayant acquis une certaine expérience en architecture, Boileau commence en 1846 son premier édifice d'importance, l'église de Mattaincourt dans les Vosges. La révolution de 1848 vient interrompre temporairement son activité. À la suite de l'établissement de la Deuxième République, Boileau se voit confier la sous-préfecture de la Nièvre. Il obtient ce poste grâce à l'appui de Buchez, alors représentant de la Seine et durant une courte période président de l'Assemblée constituante. L'expérience politique et administrative de l'architecte s'arrête assez vite, il est révoqué dès janvier 1849.

De retour à Paris, Boileau se consacre dorénavant à une recherche personnelle portant sur la question de l'invention en architecture. Le texte de juin 1849, présenté dans la *Nouvelle forme architecturale*, témoigne de l'état d'avancement d'un livre en préparation. Le passage publié concerne son introduction. Partant du constat de l'affaiblissement de l'architecture contemporaine, Boileau développe une analyse historique des causes de cette crise.

L'architecte entrevoit deux moments de rupture expliquant l'état actuel de l'art. Le premier se situe au XVI^e siècle. À la Renaissance, la dynamique d'invention qui avait prévalu durant la période médiévale s'interrompt pour laisser place au retour à l'antique. La Renaissance marque également une scission entre l'art et la technique. Restreinte par le principe normatif de l'imitation, l'expression artistique s'affranchit des questions matérielles pour gagner une certaine autonomie. Toutefois cette liberté se limite à la combinaison des éléments secondaires qui définissent le style. La seconde crise se situe au XIX^e siècle, au moment où s'essouffle la progression artistique. Pour nombre d'observateurs, la période est marquée par l'absence d'un style original appartenant en propre à l'époque contemporaine. Boileau interprète le déclin moderne de la faculté inventive par l'augmentation des connaissances archéologiques. Bien qu'elles étendent le répertoire des artistes, elles favorisent l'imitation plus que la création. Reprenant une analyse de Buchez héritée des saint-simoniens, Boileau associe le XIX^e siècle à une époque de transition dont l'individualisme rend les productions plus faibles que dans les temps de création collective. L'absence de direction unanimement partagée se ressent particulièrement dans la formation des artistes, l'Académie et l'Ecole des Beaux-arts s'avèrent incapables de dispenser un enseignement en relation avec les aspirations de la société.

Les études, depuis longtemps immobilisées dans les errements du passé [...] n'ont plus maintenant, qu'une action fort restreinte, et évidemment plus faible que celles exercées par les publicistes des écoles, les critiques de la presse et les maîtres privés. Ces caractères

distinctifs des époques de transition, l'individualisme et la divergence des vues et des manières qui règnent aujourd'hui dans l'art, dénotent suffisamment l'absence ou la négation de toute direction officielle venant de la tête du corps social, et capable d'imposer l'unité désirable⁴.

Nombreux sont ceux qui partagent ce constat et appellent à renouer avec l'invention. Boileau cite en ce sens une intervention de Ludovic Vitet publiée en 1847 :

Jamais dans ce monde, l'art ne s'est produit deux fois dans la même forme, ou bien la seconde fois, ce n'était que du métier. [...] Honneur à ceux qui, même aujourd'hui, ne désespèrent pas d'inventer une architecture nouvelle, c'est-à-dire une combinaison de lignes et un système d'ornementation qui n'appartiennent qu'à notre époque et qui en perpétuent le souvenir⁵.

Pour Boileau, la solution repose sur le retour à une compréhension juste de l'art permettant de reprendre la progression là où la Renaissance l'avait interrompue.

Le plan du livre à venir suit ce raisonnement. L'architecte se propose de déduire des faits la loi de progression historique capable d'indiquer la direction à emprunter pour créer une « nouvelle forme architecturale ». En 1851 le livre semble encore être à l'état de manuscrit. Il faudra attendre 1886 pour le voir éditer dans une forme remaniée avec pour titre *Histoire critique de l'invention en architecture*⁶.

Projet de « Composition synthétique »

De manière complémentaire à l'ouvrage en préparation, les projets conçus par Boileau à ce moment renseignent également sur sa conception du progrès. Vers 1850 l'architecte établit le projet d'une « Composition synthétique », sous la forme d'un édifice religieux d'une dimension comparable à Saint-Pierre de Rome. Ce projet théorique est décrit par des documents graphiques et par une grande maquette en bois. D'après le témoignage de Feugueray, l'architecte aurait exécuté lui-même le modèle. Sa formation initiale lui apporte en effet toutes les compétences requises pour ce travail délicat. En complément des documents, Boileau rédige un programme en dix points expliquant ses objectifs.

⁴ Louis Auguste Boileau, *Nouvelle forme architecturale*, op. cit., p. 69, note 1.

⁵ *Idem*, p. 67.

⁶ Louis Auguste Boileau, *Histoire critique de l'invention en architecture. Classification méthodique des œuvres de l'art monumental, au point de vue du progrès et de son application à la composition de nouveaux types architectoniques dérivant de l'usage du fer*, Paris, Vve C. Dunod, 1886.

Tout d'abord l'édifice doit impressionner les esprits par la grandeur de son développement. Il renouvelle par là un thème de l'architecture chrétienne, celui du vaste couvert abritant la foule nombreuse des fidèles. Des considérations plus pratiques sont également mises en avant : l'économie de matière, la simplification de la construction, la neutralisation des poussées des voûtes, ou encore l'excellence de l'acoustique. Enfin le jeu des lignes et des surfaces matérialisé par les nervures et les voussures apporte une agréable variété de formes. Afin de diffuser l'image de son projet Boileau fait photographier son modèle (fig.1).

Fig. 1 : L. A. Boileau, « Composition synthétique », photographie du modèle.



L'écrivain Théophile Gautier, qui a acquis l'une des vues, s'intéresse au projet, il le commente dans un article de la Presse en décembre 1850, insistant sur le pouvoir évocateur de l'édifice.

Ce monument n'appartient à aucune civilisation, à aucun peuple, à aucune époque d'architecture. Il participe de toutes les traditions pour se les assimiler et en dégager un certain absolu rare et curieux. [...] Ce monument n'est rien d'autre que le spécimen d'une architecture nouvelle, inventée par M. Boileau. Le plan n'admet pas de lignes droites, horizontales ; en élévation, il n'emploie que les lignes courbes. La construction est un système de voussures imbriquées et à nervures butantes, et la forme générale pourrait s'appeler peut-être voussurale⁷.

⁷ Louis Auguste Boileau, *Nouvelle Forme architecturale*, op. cit., p. 28.

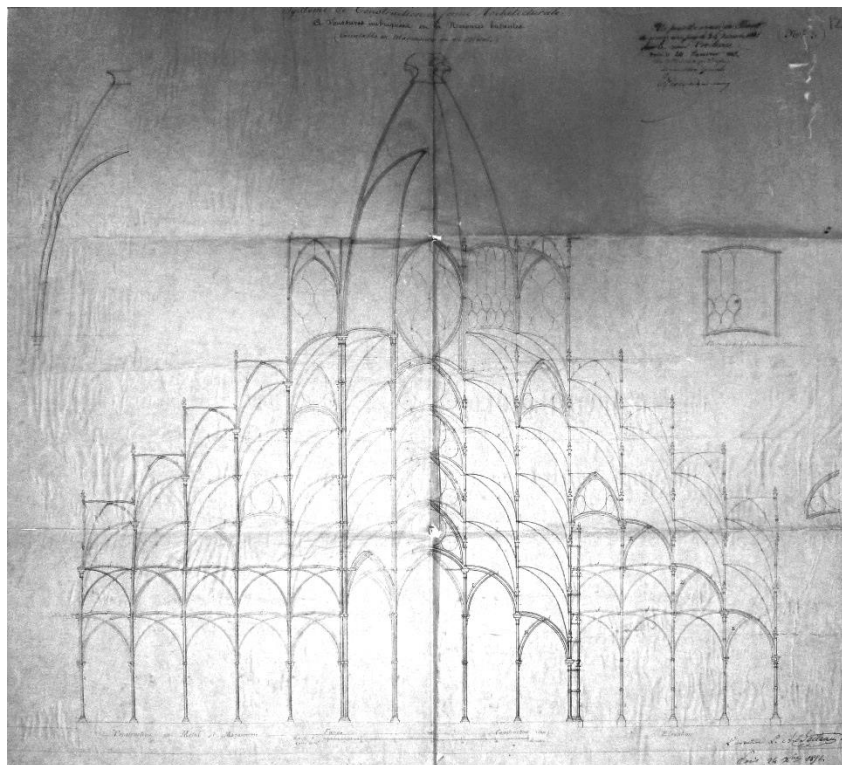
L'architecte historien archéologue Albert Lenoir, déjà célèbre pour le Musée de Cluny ouvert en 1844, apporte un soutien important à Boileau. Il rédige en mai 1851 un mémoire destiné à accompagner la présentation du modèle. Lenoir insiste lui aussi sur la multiplicité des traditions à laquelle l'édifice semble se rapporter. Depuis l'extérieur les formes pyramidales subdivisées en de nombreux étages rappellent les monuments religieux de l'Inde. Le principe de construction laissant apparaître l'extrados des voûtes lui évoque l'architecture byzantine. Enfin l'arc aigu et l'ossature structurelle placent résolument la composition dans la continuité de l'architecture gothique. Le modèle étant construit dans la masse, Lenoir apporte un complément d'information sur les effets attendus depuis l'intérieur. Perceptible depuis l'entrée, la coupe pyramidale doit produire une impression puissante en communiquant au fidèle un sentiment d'ascension. Par ailleurs la disposition des prises de jour réparties en gradin donne à l'éclaircissement un caractère inédit. Après avoir vu le modèle, plusieurs personnalités se joignent à Lenoir pour apporter un témoignage d'encouragement. Ainsi adhèrent aux conclusions du mémoire : Léonce Reynaud, Ludovic Vitet, Prosper Mérimée, Michel Chevalier, le Baron Séguier, Ferdinand de Lasteyrie, Henri Labrousse, Edouard Charton, ainsi que Monseigneur Auguste archevêque de Paris. Parmi les quelques apostilles rédigées à ce moment, celle de Michel Chevalier laisse entendre que la construction en fer est désormais évoquée :

L'idée de M. Boileau me paraît avoir de l'avenir. Je pense que l'intervention du métal (fer fondu et fer forgé), vu le très-bas prix auquel il est parvenu déjà et celui auquel il arrivera encore, est de nature à résoudre économiquement le problème de constructions suffisamment ornées pour servir dignement au culte⁸.

Le brevet d'invention déposé fin décembre 1851 se place dans cette perspective. Intitulé «Système de Construction ou forme Architecturale à voussures imbriquées et à nervures butantes» le brevet recouvre un principe applicable à la fois en maçonnerie et en métal (fig.2). Les pièces graphiques jointes à la notice illustrent bien cette possibilité en représentant la même composition réalisée en pierre et en fer. Par ailleurs Boileau étend le domaine d'application de son système à des programmes civils, garantissant de cette manière une protection plus large de son invention.

⁸ *Idem*, p. 26.

Fig 2. L. A. Boileau, planche du brevet de 1851, application du principe à une construction en métal. (INPI)



Accéder à la commande

S'appuyant sur son projet de « composition synthétique », Boileau cherche à obtenir une commande. Il va alors solliciter plusieurs institutions susceptibles de l'amener à réaliser un édifice d'après son principe. L'archevêque de Paris lui apporte son aide en appelant à l'attention du préfet de la Seine Jean-Jacques Berger les documents réalisés par l'architecte. Le préfet charge alors Jacques Ignace Hittorff, Alphonse Marie François Jaÿ et Victor Baltard de les examiner. Considérant l'avis favorable des architectes, Berger promet son appui au cas où une opportunité se présenterait. De son côté Albert Lenoir appuie les démarches de Boileau visant à obtenir la commande d'une église à la Chapelle-Saint-Denis. Il est ainsi amené à répondre aux interrogations des élus dans un courrier du 28 janvier 1853, publié quelques mois plus tard dans la *Nouvelle forme architecturale*. Dans sa lettre, Lenoir revient sur la question du progrès accompli qui lui semble incontestable au regard du modèle. Sur le point de l'exécution il s'en remet à l'expertise des hommes de l'art dont le résultat semble déjà acquis. Il note au passage que l'association de la pierre et de la fonte est devenue courante dans les embarcadères de chemin de fer. Sur le plan de l'esthétique, il cite l'exemple de Venise où, comme dans la proposition de Boileau, nombre d'églises développent une expression rationnelle de la voûte. Il termine en soulignant la capacité du principe à s'adapter à d'éventuels changements

d'usage ou de décor. Malgré les efforts conjoints de Boileau et de Lenoir le projet de la Chapelle-Saint-Denis ne se réalise pas.

L'historien prend à nouveau la plume pour rédiger une notice présentant le projet de Boileau pour l'église de la Paroisse Saint-André à Paris. Le texte est publié dans *l'Illustration* du 18 février 1854, accompagné de deux gravures sur bois (fig.3).



Fig. 3. L. A. Boileau, projet pour l'église de la Paroisse Saint-André à Paris publié dans *l'Illustration* en février 1854

Il est également présent, suivant une mise en page différente, dans certains exemplaires de la *Nouvelle forme architecturale*. L'adhésion de Lenoir aux idées de Boileau se manifeste de manière plus étroite encore dans le projet de Palais destiné à l'Exposition universelle de Paris en 1855. Partageant la responsabilité de la conception, ils signent conjointement les dessins datés du 1^{er} juillet 1852 (fig.4).

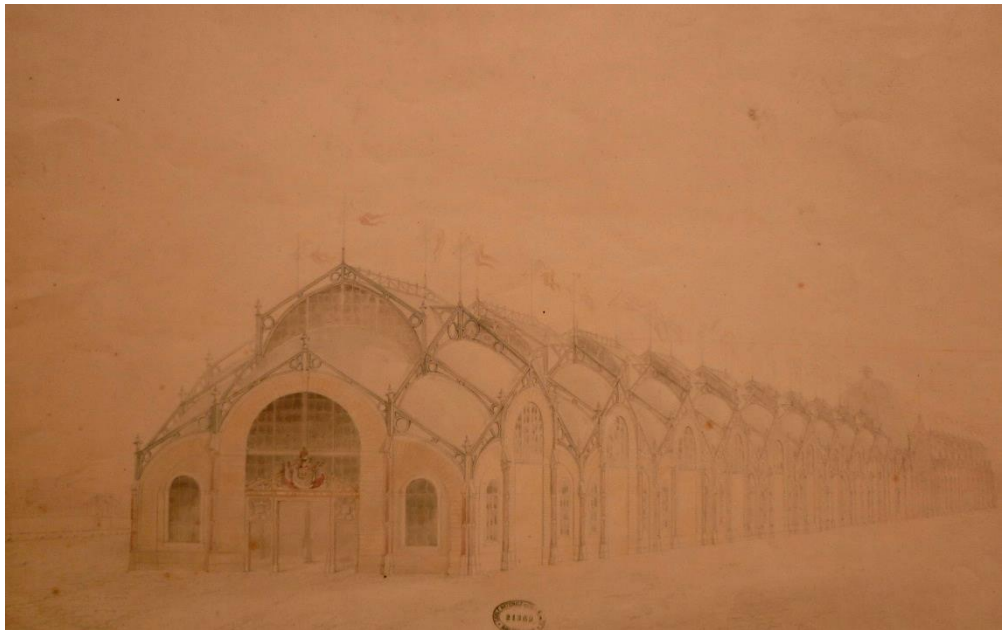
Fig. 4. L. A. Boileau et A. Lenoir, projet de Palais pour les expositions des Beaux-Arts et de l'Industrie, 1852. (ENSBA)



L'édifice proposé illustre l'application du brevet de 1851 à un bâtiment civil. L'application du système des « voûtures imbriquées à nervures butantes » se traduit par le développement d'une ossature métallique accompagnée de parties de remplissage en maçonneries légères. Une lame d'air située entre voûte et couverture forme un intéressant dispositif d'isolation thermique. L'éclairage est assuré par de larges verrières latérales complétées des jours en gradin décrits dans le brevet. À la différence des projets religieux, la composition

suit un seul grand axe tout en marquant fortement l'entrée centrale par une hauteur plus forte. Cette partie est d'ailleurs, de manière assez opportuniste, couronnée d'une sculpture représentant un aigle. Le projet n'est pas retenu, peut-être en raison de son principe pyramidal moins économe qu'un volume strictement horizontal. Après cet échec Boileau et Lenoir imaginent une nouvelle proposition en juin 1854. Ils réfléchissent au programme de la Galerie des machines qui doit-être édifiée le long de la Seine en complément du palais principal (fig.5).

Fig. 5. L. A. Boileau
et A. Lenoir, projet
de halle, 1854.
(ENSBA)



La principale innovation réside dans le système constructif avec un système d'arc venant rigidifier la structure au-dessus de la toiture. Boileau dépose en décembre 1854 une addition à son brevet pour protéger ce nouveau développement. Là encore, malgré les efforts déployés, la proposition ne débouche pas sur une réalisation. Dans l'intervalle entre ces deux projets, Boileau sollicite l'avis du Conseil des bâtiments civils afin de gagner un éventuel appui. L'architecte Léon Marie Dieudonné Biet semble être à l'origine de la démarche, il encourage Boileau à présenter son travail au Conseil. Un important ensemble de documents est alors réuni en vue de l'examen. Charles Pierre Gourlier rédige le rapport présenté lors des séances du 14 et du 17 mars 1853. Il juge dans l'ensemble plutôt favorablement les propositions de Boileau, souhaitant même voir établir un second modèle, mieux détaillé, afin d'évaluer la possibilité d'une construction à grande échelle. Malheureusement l'avis prononcé sous l'impulsion du vice-président Augustin Caristie est nettement plus

sévère. Le Grand prix de Rome, auteur de la Chapelle expiatoire de Brech, se livre à une critique impitoyable, reprochant aux édifices leur bizarrerie accidentée, leurs inconvénients en plan, ou encore leurs imprécisions de structure. La tentative de Boileau se solde là encore par un échec.

La période 1849-1853 durant laquelle Boileau envisage le développement de son invention se traduit par un bilan mitigé. Ni ses projets les plus ambitieux ni ceux plus modestes ne trouvent de développements concrets. En revanche l'énergie déployée dans la recherche d'appuis auprès de personnalités reconnues favorise très certainement sa carrière à plus long terme. Boileau se montre en effet très adroit dans le domaine de la communication, sachant tirer parti des événements pouvant jouer en sa faveur. Ce pragmatisme habile se retrouve dans la composition même de la *Nouvelle forme architecturale*. Des matériaux les plus divers, il tire un arrangement logique où l'argument théorique vient renforcer la valeur des applications envisagées. Boileau se montre peut-être dans cet exercice autant architecte qu'écrivain.

(*OCS -UMR AUSSE 3329)